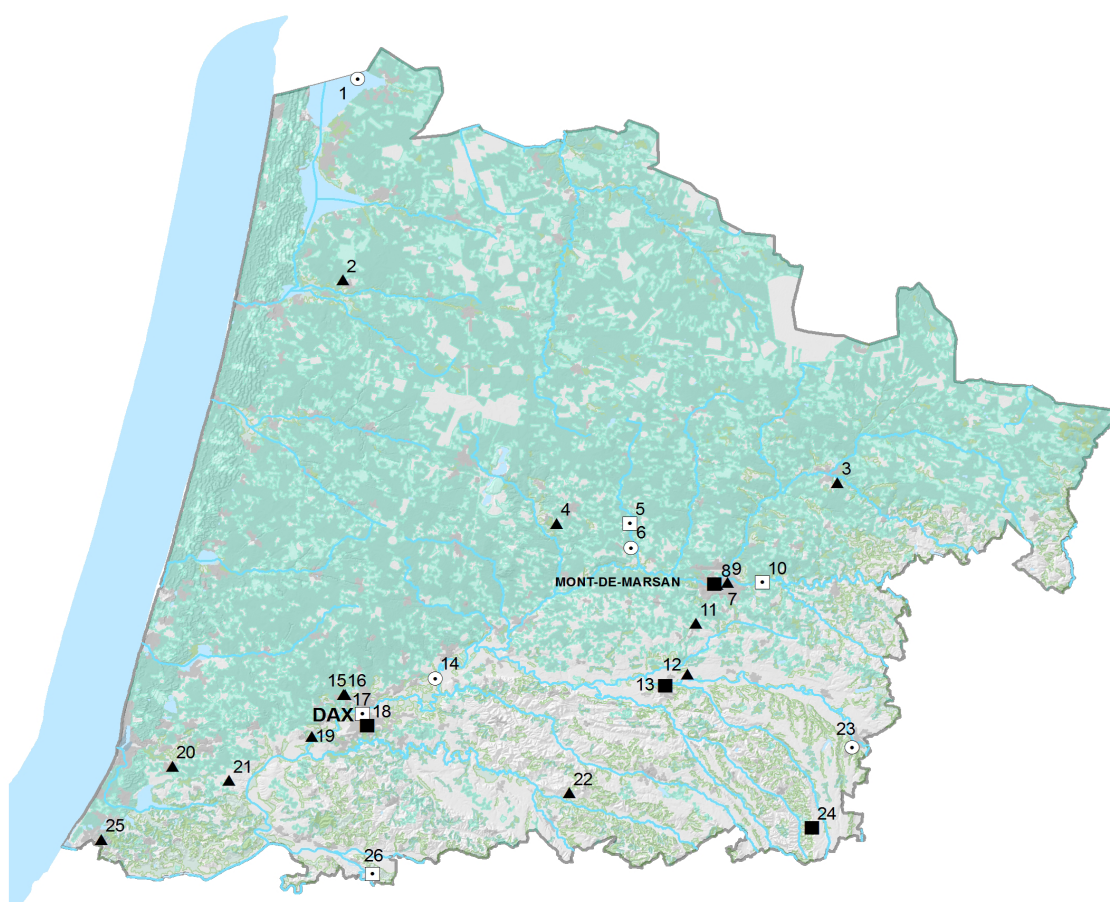


NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

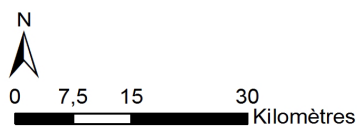
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
027261	AIRE-SUR-L'ADOUR	Eglise Sainte-Quitterie	GUIBERT Pierre	SUP	PRT	23	294
027323	BRASSEMPOUY	Pape	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	22	295
027218	DAX	Berges de l'Adour et lit mineur	CALMETTES Philippe	INRAP	FPr	17	298
027292	DAX	Rue Pascal Lafitte « Village Alzheimer »	LEMAIRE Alexandre	EP	FP	18	299
027159	HAUT-MAUCO	Maouhum et Bidalot	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	11	302
027030	MAZEROLLES	Beaussiet	COUDELAS Arnaud	EP	FPr	10	302
027228	MIRAMONT-SENSACQ	Le Bourg	GARY Magali	EP	FP	24	303
027113	MONT-DE-MARSAN	Rue de la Gourotte	MICHEL-GAZEAU Céline	EP	FP	7	304
027333	MONT-DE-MARSAN	Hiroire	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	9	304
027334	MONT-DE-MARSAN	Lesbazeilles	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	8	304
027298	MUGRON	Un fragment de chaland	KERLORC'H Gilles	BEN	PRT	14	305
027257	OUSSE-SUZAN	Salle multi-activités	DUCOURNEAU Bertrand	INRAP	OPD	4	307
027302	PONTENX-LES-FORGES	Lotissement Marcon	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	2	309
027298	PONTONX-SUR-L'ADOUR	Le chaland monoxyde	KERLORC'H Gilles	BEN	PRT	14	309
027106	RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY	La Rocque	FOLGADO Mila	INRAP	OPD	19	310
027245	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	Lotissement Les Grives	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	21	311
027139	SAINT-PAUL-LES-DAX	La Liberté I	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	16	311
027140	SAINT-PAUL-LES-DAX	La Liberté II	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	15	312
027125	SAINT-SEVER	Matoch - Cabos	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	12	312
027267	SAINT-SEVER	Plateau de Morlanne	CAVALIN Florence	INRAP	FP	13	313
026764	SANGUINET	Le Lac	PARPAITE Guillaume	BEN	PRT	1	313
027338	SARBAZAN	Faubourg	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	3	315
026946	SORDE-L'ABBAYE	Grand Pastou	MERLET Jean-Claude	BEN	FPr	26	315
027174	TARNOS	2 avenue Lénine	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	25	317

**AIRE-SUR-L'ADOUR
Etude chronologique de la crypte
de Sainte-Quitterie**

Le but de l'opération entreprise à l'église Sainte-Quitterie du Mas est de déterminer la chronologie des parties les plus anciennes de la crypte. Pour cela, une campagne de prélèvement a été organisée en novembre 2016 afin d'échantillonner des éléments datables par des méthodes physiques, mortiers, et d'observer in situ leurs différents faciès et leur extension.

Une méthode de datation directe de l'édification de maçonneries par luminescence optiquement stimulée (OSL) selon la technique dite « *single grain* », récemment mise au point par notre équipe pour la datation des mortiers a été appliquée (Urbanová et Guibert, 2017). L'événement daté par cette méthode correspond à la dernière mise au jour des grains de sable utilisés comme agrégat, ce qui correspond au moment où chaux et sable sont mélangés par les anciens bâtisseurs. Cette méthode est aujourd'hui opérationnelle. Les mesures sur les mortiers viennent en complément de datations réalisées antérieurement sur des terres cuites architecturales prélevées dans les arcs et étudiées par thermoluminescence (Bouvier, 2011) et dont les résultats, de forte imprécision, avaient montré la possibilité de deux périodes de production de briques, à la période antique et plus tardivement au cours de Haut Moyen Âge. Ce résultat posait évidemment la question du emploi de terres cuites antiques ou de la réfection de la maçonnerie au Haut Moyen Âge.

Plusieurs zones de la crypte ont fait l'objet de prélèvements de mortiers : dans l'arc ouest, dans le

départ de l'arc sud et les parties basses des murs septentrionaux. L'étude macroscopique des mortiers sur le terrain et leur étude physique en laboratoire (pétrographie, cathodoluminescence, géochimie) ont montré deux types de mortiers de construction : un mortier grossier et hétérogène dans la partie haute de l'arc occidental, un mortier plus fin et plus homogène à la base des arcs et dans les maçonneries basses.

L'étude de l'OSL a montré que les grains de quartz des mortiers de Sainte Quitterie étaient très peu sensibles à l'irradiation. Il a fallu utiliser près de 8000 grains par échantillon, ce qui a considérablement augmenté la durée des mesures, et dans quelques cas, des échantillons n'ont pu être datés faute de matière suffisante. Au final, quatre échantillons de mortier ont fourni des mesures d'âge (base de la maçonnerie nord, base de l'arc sud, base nord de l'arc ouest, partie supérieure de l'arc ouest), très cohérentes malgré le fait que nous soyons en présence de mortiers des deux types, centrées sur les IVe-Ve siècles de notre ère. Indubitablement le système d'arcosolia qui abrite le célèbre sarcophage de Sainte Quitterie a été construit à la fin de l'antiquité romaine.

Guibert Pierre

- Bouvier Arnel. Doctorat en co-direction Univ. Bx3 (P. Guibert) – Univ. Dijon (C. Sapin), Production et utilisation des terres cuites architecturales au début du Haut Moyen Âge : apports de la chronologie par luminescence, soutenue le 23 juin 2011, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Un diagnostic d'archéologie préventive a été déclenché par un projet de retenue d'eau destinée à l'irrigation agricole et justifié par la proximité immédiate de plusieurs grottes préhistoriques : la Grotte du Pape, célèbre pour avoir livré une douzaine de statuettes en ivoire datant du Gravettien dont la fameuse « Dame à la capuche », la Galerie des Hyènes, la Galerie du Mégacéros et la Galerie Dubalen.

L'emprise explorée, tenant compte de plusieurs scénarios possibles d'implantation du futur bassin, s'étend sur un peu plus de 3 ha. Elle occupe un vallon en pente douce vers le sud. A l'ouest, elle est bordée par le lit actuel du ruisseau du Pouy. A l'est, elle est longée dans sa partie nord par le bief amont désormais désaffecté d'un moulin, et recoupée dans sa partie méridionale par le bief aval. Ce moulin, mentionné sur la carte de Cassini de 1750 et sur le cadastre napoléonien de 1836, est le seul indice d'une occupation historique dans les environs. Ses dates de création et de cessation d'activité ne sont pas connues. Les ruines du bâtiment sont encore visibles aujourd'hui.

Les objectifs du diagnostic, tels que posés par le cahier des charges, étaient les suivants :

- dresser la séquence pédo-sédimentaire de comblement du vallon du Pouy et de reconnaître les grandes évolutions latérales du lit du ruisseau depuis le dernier Pléniglaciaire ;

- identifier l'existence de niveaux archéologiques du Paléolithique supérieur, en évaluer le degré de préservation et en cartographier l'extension.

Les investigations ont été compliquées par la présence de la nappe phréatique qui n'a pas permis de reconnaître la totalité de la séquence stratigraphique, particulièrement développée par endroits puisque non atteinte même dans certains sondages menés au-delà de 6 m de profondeur. Trois grandes entités géomorphologiques ont cependant été distinguées :

Secteur I : à l'est de l'emprise, au pied de la colline du Pape, l'assise est constituée de dépôts silteux tertiaires et les dépôts pléistocènes sont absents.

Secteur II : à l'ouest et au centre de l'emprise, les dépôts fluviaux sont puissants, témoins de la divagation et/ou de la ramification du ruisseau du Pouy. Leur succession est complexe et comprend trois grandes séquences : des alluvions profondes dont la mise en place s'inscrit durant le Pléistocène supérieur sans guère d'éléments permettant d'affiner la chronologie (traits pédosédimentaires ou composante archéologique), des alluvions intermédiaires holocènes et des alluvions terminales, postérieures à l'époque antique mais pouvant inciser les dépôts sous-jacents sur près de 3 m.

Secteur III : au nord, en se rapprochant du massif où s'ouvrent les cavités, le substrat calcaire remonte et s'accompagne de la compression de la stratigraphie dilatée du secteur II.

La recherche de niveaux d'occupation datant du Paléolithique *sensu lato* s'est avérée infructueuse, ce que l'on peut en partie imputer aux importants phénomènes érosifs ultérieurs. De fait, les rares vestiges d'industrie lithique paléolithiques ont été découverts dans des couches sédimentaires remaniées. Pour autant, ce diagnostic a été marqué par une découverte exceptionnelle. Pris dans le terme médian du comblement d'un fossé axé selon une limite parcellaire identifiée sur le cadastre napoléonien de 1836, au même titre que de nombreux tessons et tuiles d'âge moderne à contemporain, des piquets de clôture contemporains encore liés par du fil de fer, fut mis au jour un galet gravé paléolithique.

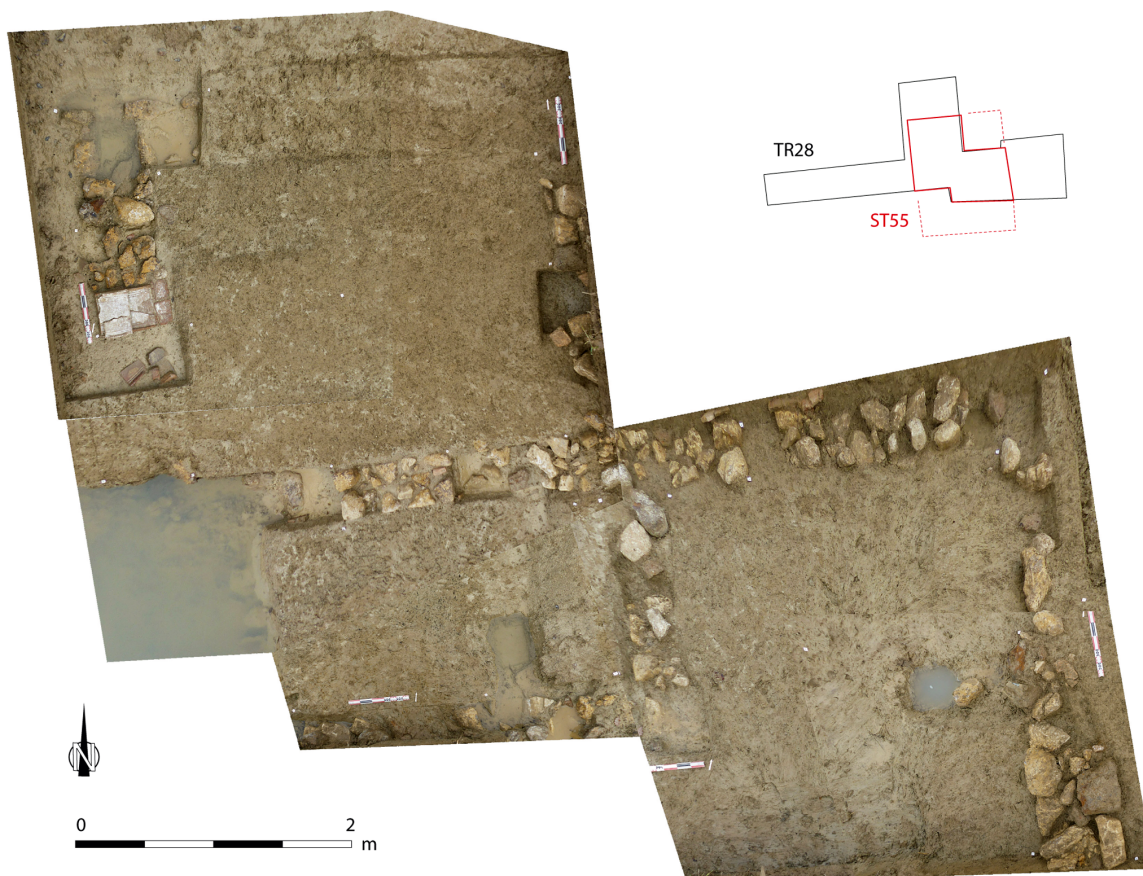
Ce galet plat, probablement de métaquartzite, a d'abord servi de percuteur intermédiaire : une extrémité est impactée sur son large pan de cassure, l'autre est esquillée sur son étroit tranchant. L'outil est assimilable par ses dimensions (117 x 65 x 16 mm) à une « tablette » pouvant tenir dans le creux de la main. Il porte des gravures extrêmement fines, plus ou moins appuyées, parfois à double sillon. On peut lire un bovidé de profil gauche sur une face, un renne de profil droit sur la face opposée. Les deux animaux, sans doute exécutés de la même main (et par le même outil ?) si l'on en croit les routines techniques, sont cadrés exactement de la même façon : toute la surface disponible est occupée, les têtes sont opportunément placées dans la zone la plus étroite du support, et il ne manque que les arrière-trains.

Les conventions formelles de ces deux figurations n'ont pas d'équivalents dans les collections anciennes de la Grotte du Pape, mais ce sont bien celles du Gravettien pyrénéen à burins de Noailles telles que connues notamment à Isturitz et à Gargas. Les contours des animaux à la ligne claire ainsi que leurs proportions trahissent les conventions des périodes anciennes. L'absence de détails tels que le pelage ou les oreilles en est aussi le témoin ; tandis que l'œil est simple arrondi et surdimensionné. Le rabattement des pattes ou des cornes sur un même plan en vue frontale se rattachant directement aux contours externes en un seul tracé est également l'apanage du Gravettien.

La présence, dans un fossé contemporain, d'un galet gravé dont l'origine est probablement à chercher dans le Gravettien de la Grotte du Pape, peut s'expliquer de plusieurs façons :

- soit le fossé a été remblayé à une date indéterminée par la démolition du moulin, et les aménagements subséquents du parcellaire et/ou du bief ;

- soit le fossé a été comblé en 1880 par les ouvriers carriers qui ont découvert fortuitement la grotte du Pape : ils avaient pour mission de dégager un chemin d'accès à leur exploitation, située au nord du massif calcaire ;



Brassempouy – Pape
Bâtiment BA55, tranchée TR28 : montage photographique redressé et relevé pierre à pierre d'après les notes de terrain. © L. Wozny, S. Boulogne, Inrap

- soit le fossé a permis de contenir quelques déblais produits à l'occasion des terrassements effectués en avant de la grotte du Pape, lors de la mémorable excursion de l'AFAS en 1882.

Quoi qu'il en soit, la découverte de ce galet gravé est majeure. Elle identifie pour la première fois un art animalier gravettien à Brassempouy, qui plus est dans un très probable contexte à statuettes féminines, ce qui n'est pas le cas de Gargas ou d'Isturitz. La figuration d'un renne rend l'objet encore plus singulier ; le thème est rare, surtout avec ce degré de naturalisme qui rend compte de la ramure sans stylisation.

Inattendue au début de notre intervention, une occupation du Haut Empire dont les vestiges sont distribués de façon plus ou moins lâche sur une grande partie de l'emprise a été mise en évidence. Toutefois, dans la zone centrale, la dispersion des indices présente un caractère très relictuel, à la faveur d'îlots préservés par la divagation du cours d'eau entre la fin de l'Antiquité et l'époque contemporaine. Deux ensembles méritent une description détaillée.

A l'extrémité sud, un segment de voirie orientée nord-sud se présente sous la forme d'une bande de galets calibrés (50/60 mm) large de 4,40 m, bordée de chaque côté par une structure fossoyée linéaire. La pérennité de l'occupation est flagrante, lisible en coupe sur une épaisseur de 0,30 m : le sol d'installation de la voie et du fossé recoupe lui-même un niveau archéologique, la bande de circulation fait l'objet d'une séquence de recharge, le sommet du premier colmatage présente - de manière irrégulière mais bien marquée - un lit de tessons et de petits galets, celui du second colmatage ne contient plus que de rares tessons et quelques galets.

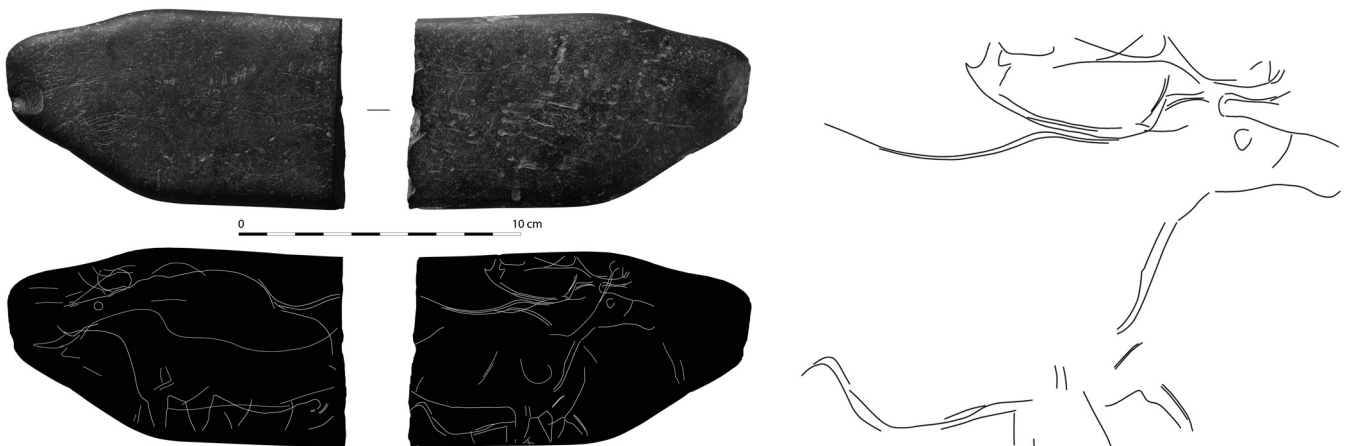
La voie a livré 79 tessons de céramique : 5 tessons de céramique sigillée de Montans, 5 tessons d'amphore, 61 tessons de céramique non tournée (dont une vingtaine d'ovoïdes Réchin 703) et 8 de céramique commune. La datation proposée pour ce lot est comprise entre les années 50 et 120 de notre ère. L'échantillon prélevé dans le fossé est composé

de 65 tessons : 51 tessons de commune sombre, 13 tessons de céramique non tournée à pâte grossière et un bord de plat en céramique sigillée de Montans qui proposent une datation ce lot sensiblement plus ancienne, entre les années 10 et 50.

Deux hypothèses sont envisageables pour ce « chemin ». La première est celle d'une plate-forme d'entrée sur site, en connexion avec un axe routier proche. La seconde serait celle d'un départ soigné se connectant à un chemin de terre non décelable dans ces contextes fortement pédogénéisés ; le seul trajet possible sans grande difficulté technique et permettant de se démarquer des zones inondables est celui des premiers contreforts de la colline, à la limite entre secteur I et secteur II.

A l'extrémité nord du site, dans la tranchée TR28, c'est un tout autre type d'indice qui a été mis au jour : les fondations d'un bâtiment quadrangulaire dont les extérieurs mesurent 6,80 m d'est en ouest et 8,00 à 8,20 m du nord au sud. L'arase apparaît très haut, 0,45 m seulement sous la surface actuelle pour une partie des maçonneries formant les façades des bâtiments. La construction compte six petites salles : trois d'entre elles ont été dégagées quasi-intégralement dans leurs espaces intérieurs, deux autres ont été effleurées au sud, et selon une logique constructive une dernière salle vient fermer l'ensemble bâti au nord-est. Les sols associés n'existent plus.

Les fondations sont de type aveugle, les matériaux occupant totalement l'espace proposé par la tranchée de construction. Les matériaux utilisés sont des blocs bruts ou équarris en calcaire ou en grès ferrugineux. Des éléments accessoires ont été observés sur certains des tracés construits. Ainsi, l'une des interruptions est aménagée par un arrêt des maçonneries de pierre sous forme d'un empilement de tegulae entières, associées à des fragments calibrés permettant d'obtenir une largeur identique à la fondation maçonnée. Ces tegulae et le petit appareil classique de l'un des murs sont les seuls indices qui permettent d'attribuer le bâtiment à l'Antiquité.



Brassempouy – Pape

Fossé F013, tranchée TR4, galet gravé LT11 : a) photographie ; b) premier relevé, avec traits principaux en blanc et traits secondaires en jaune.

© P. Galibert (a), L. Wozny (b), Inrap

Fossé F013, tranchée TR4, galet grave (LT11 : croquis de lecture sélectif des contours interprétés du renne. © L. Wozny, V. Feruglio, Inrap

Le liant utilisé pour assembler ces blocs est un limon argileux très plastique gris/brun verdâtre. D'infimes traces de ce qui ressemble à un mortier dégradé orangé sont visibles sur deux des murs. Aucun mortier hydraulique n'a été observé sur toute l'emprise étudiée, alors même qu'il paraissait légitime d'envisager une fonction spécifique du bâtiment liée à l'eau ou à son utilisation, ou du moins une protection. L'eau est en effet omniprésente : le Pouy est à moins de 20 m plein Ouest, la fontaine de Pouy est à environ 50 m plein Est, et une nappe perchée afflue dès la côte -1,00 m à hauteur même du bâtiment lui-même.

Même si la vocation agricole et le lien à l'eau semblent plausibles, la fonction de ce bâtiment reste énigmatique. Les autres bâtiments, s'ils existent, sont à rechercher logiquement plus au nord encore ou au nord-est, sur des terres aux mêmes caractéristiques. A l'échelle régionale, est connu un petit bâtiment du

ler siècle de notre ère, fouillé par R. Arambourou à Tilh dans les années 70, mais ses caractéristiques ne correspondent pas à celles du bâti de Pape. De petites constructions découvertes en périphérie de bâtiments de type ferme apparaissent dans la synthèse dirigée par F. Réchin pour le quartier Cadeilhon de Lescar-Beneharnum, qu'il interprète comme de petits sanctuaires ruraux.

Au final, le site de Pape a révélé des indices épars, cohérents mais préservés sur les seules marges de l'emprise du projet d'aménagement. Pris un à un, chacun d'eux est pourtant à même d'apporter une réelle plus-value scientifique et humaine à un vallon dont la notoriété dépasse largement les frontières de la Chalosse.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Fourloubey Christophe

Haut et Bas Empire,
Haut Moyen Âge et
Moyen Âge classique

DAX Les berges et le lit de l'Adour

Époques moderne
et contemporaine

L'opération archéologique programmée qui s'est déroulée dans le chenal de l'Adour porte sur deux emprises distinctes, l'une accessible à pied lorsque la marée est basse, l'autre en contexte immergé. (cf. fig.).

L'intervention a permis d'effectuer une couverture photographique et topographique du pont de pierre (Pont Notre Dame), plus exhaustive que celle effectuée en 2005 et a par ailleurs permis de mettre au jour au sein de l'ouvrage de nouveaux alignements de pieux et une pile supplémentaire. L'un des aménagements les plus remarquables, le batardeau, a fait l'objet d'une observation soignée permettant la mise au jour de 21 nouveaux éléments et le prélèvement d'échantillons de bois. (cf. fig.) La datation d'une palplanche issue du batardeau indique une mise en place vraisemblable durant le Moyen Âge central, entre le deuxième quart du XIe et le dernier quart du XIIe siècle. Ce résultat tendrait à vieillir d'un siècle et demi à trois siècles la construction du Pont Notre Dame et à confirmer le *Liber rubeus* qui mentionne la présence d'un pont sur l'Adour à Dax au XIIe siècle, mais dont le positionnement restait jusqu'alors indéterminé.

En outre, cinq jours de recherches subaquatiques dans la portion de chenal localisée entre les restes du pont de pierre et le pont routier actuel ont permis de découvrir et de topographier un site immergé inédit de 430 m² environ composé de près de 200 pieux et bois horizontaux. Des alignements et des organisations non caractérisées à ce jour se devinent nettement sur le plan de répartition qui en a été fait. Les données



Dax – Berges Adour
Vue générale du batardeau en cours d'enregistrement W. O'yl

importantes proviennent des résultats du site immergé qui apparait, pour les prélèvements réalisés, largement antérieur à la période médiévale puisque les datations sont comprises entre la seconde moitié du II^e siècle avant et le début du VI^e siècle de notre ère. De part ces datations, il est donc permis de supposer que le site immergé puisse correspondre, même partiellement, aux vestiges d'un franchissement antique de l'Adour. Elles suggèrent à minima la présence d'aménagements antiques des berges et du lit de l'Adour à Dax dont la nature reste encore à préciser.

Ces données inédites qui attesteraient enfin de la présence d'un pont antique et confirmeraient l'ancienneté du pont Notre-Dame restent encore trop lacunaires. Elles renforcent un peu plus l'intérêt de poursuivre en 2018 les recherches sur le pont de pierre et la prospection exhaustive du chenal.

Calmettes Philippe



Dax – Berges Adour
Secteur de l'Adour à Dax concerné par l'opération 2017 – Duncan Le Cornu

Néolithique récent,
Premier et Second Âge du Fer

AIRE-SUR-L'ADOUR Village Alzheimer

Haut-Empire
Bas Moyen Âge

Achevée au premier trimestre 2018, la fouille préalable à la construction du village Alzheimer intervient à la suite du diagnostic réalisé par N. Béague (Béague 2012) puis de la fouille conduite par J. Cousteaux (Cousteaux 2014).

L'ensemble a livré les vestiges d'occupations rurales successives depuis le Néolithique jusqu'au bas Moyen Âge, répartis sur une surface de 2,5 ha dans une zone d'interfluve entre les vallées de l'Adour et du Luy. Au centre de l'emprise, un thalweg de période würmienne dont le comblement semble s'être achevé à la fin de la Protohistoire, a conditionné l'implantation des occupants du site tout au long de son histoire, déterminant également le réseau de fossés de drainage jusqu'à nos jours.

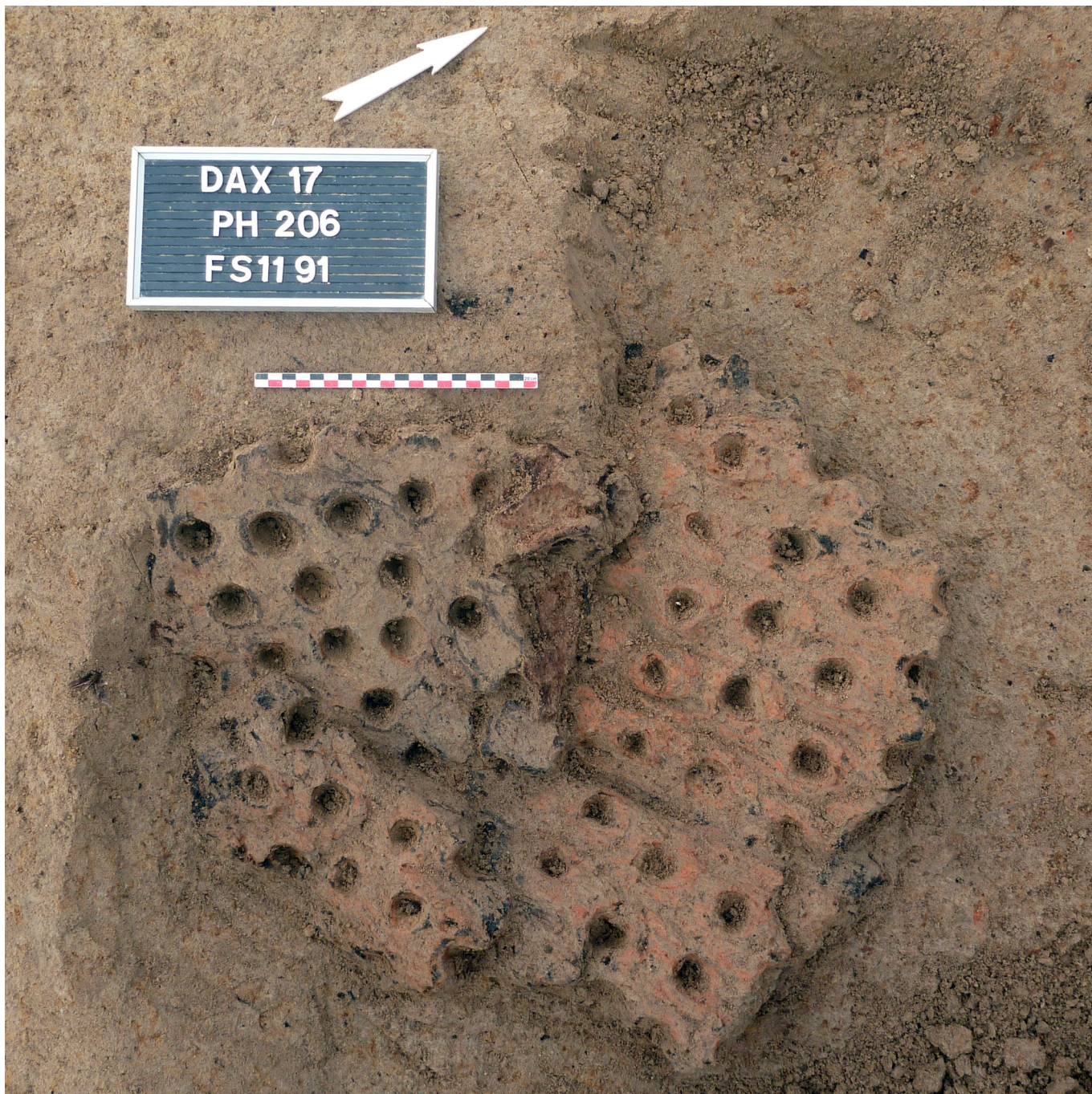
Outre une première occupation caractérisée par quatre fosses à pierres chauffées du Néolithique récent, le site se structure véritablement au Premier Âge du Fer à travers deux locus répartis de part et d'autre du thalweg (Lemaire et Lemaître 2019).

Côté ouest, un petit secteur d'habitat se signale par quatre fosses comblées par un même dépotoir. Des

vestiges de structure(s) de chauffe (cf. fig.) associés à des jarres en terre crue, des céréales brûlées, de la vaisselle, ainsi qu'à un peson, tendent à définir les contours d'un contexte domestique des VIII^e – VII^e siècles a.C.

À l'est du thalweg, se développe une petite nécropole à crémations composée de 25 fosses dont 5 pourvues d'une urne (cf. fig. 2), 14 comblées par du charbon et de rares os crémés et 6 par du charbon uniquement. La distribution des fosses peut signaler la présence de deux tertres arasés d'une vingtaine de mètres de diamètre, en association avec des tombes « plates ». Les données chronologiques sont difficiles à exploiter, compte tenu d'un mobilier céramique et métallique mal conservé et des effets plateaux des datations radiocarbone. Il semble toutefois que la nécropole ait été utilisée tout au long du Premier Âge du Fer, jusqu'à La Tène ancienne, avec un pic d'usage aux VI^e et Ve siècles a.C.

À la charnière de notre ère, le site présente de nouveau une structuration importante. Le thalweg achève son comblement et l'occupation du site est



Dax – Village Alzheimer
Sole perforée de la fosse FS1191, en cours de dégagement. © Archeodunum

désormais marquée par au moins cinq petits bâtiments sur poteaux, probablement à vocation agricole, ainsi que par ce qui semble correspondre à un petit enclos fossoyé très arasé. Le mobilier céramique, de production locale, ne permet malheureusement pas de discriminer l'occupation de la fin de La Tène de celle du début du Haut-Empire.

Les traces d'occupation postérieures, de l'Antiquité à nos jours, témoignent essentiellement des contraintes hydriques qui pèsent sur le secteur, par une série de fossés disposés de manière rayonnante en direction de l'ancien thalweg qui, même comblé, draine encore les

eaux météoriques. Ce n'est qu'à la période médiévale que l'impact du thalweg commence à diminuer, lorsqu'un chemin, uniquement conservé sous la forme des ses deux fossés bordiers, semble s'en affranchir. Le site est alors marqué par des traces agraires qui signalent la mise en culture des abords du chemin.

Lemaire Alexandre et Lemaître Stéphaney

- Béague N. Dax, rue Pascal Lafitte. *Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap GSO, 2012, 90 p.
- Cousteaux J. Rue Pascal Lafitte, Dax, Landes. *Rapport final d'opération archéologique*, Hadès, 2014, 3 vol., 513 p.



Dax – Village Alzheimer
Urne SP1002 en cours de fouille : ossements crémés et fusaiole © Archeodunum

HAUT-MAUCO Bidalot et Maouhum

Dans le cadre d'un projet déposé par la société SATEL pour la construction d'une technopole agrolandes, une évaluation archéologique a été réalisée par l'Inrap afin de déterminer si ce projet était susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En raison de contraintes environnementales liées aux zones humides, boisées et à la présence de faunes protégées, l'emprise du diagnostic archéologique est réduite au nord, en excluant les parcelles cadastrées C 284, C163, C 447 et C 167 et réduisant ainsi la surface à évaluer à environ 163 254 m², contre les 192 403 m² préalablement demandés par la société Satel. Pour ces raisons techniques et de sécurité, la partie accessible du projet a donc été réduite à environ 126 000 m² (présence de réseaux HTA enterrés et aériens). Les sondages, couvrant une surface de 14 174 m², ont été réalisés, soit 8,7 % de la surface prescrite après modification et 11,2 % de la surface accessible. L'occupation est dense (les ¾ de l'emprise sont concernés) et attestée de la Préhistoire à l'époque moderne.

Les indices les plus anciens se caractérisent par un « bruit de fond » d'objets façonnés relatifs au Paléolithique moyen et plusieurs locus datant du Paléolithique supérieur. Pour cette période, on retiendra la concentration de mobilier de la zone « médiane » de l'emprise du diagnostic (F1002, tranchée 1113) qui semble la mieux conservée (enfouissement moyen des vestiges à moins 1 m de la surface actuelle, au sommet des limons pléistocènes). Le locus est

structuré autour de galets de quartzite oblongs aux surfaces planes de grande taille, associés à de nombreux éléments débités (jusqu'aux restes de taille inférieurs au centimètre). Les galets présentent de nombreux stigmates mécaniques sur une ou plusieurs surfaces planes. L'utilisation de ces artefacts comme billot ne s'arrête pas à cette fonction puisque d'autres traces sont visibles : percussion sur les extrémités étroites, broyage répété jusqu'à créer un méplat ou action abrasive créant une facette lisse et plane. Pour l'âge du Bronze moyen, une soixantaine de sondages livrent des concentrations de mobilier de densités irrégulières, réparties en quatre sous-ensembles. Elles sont chronologiquement cohérentes, toutes datées du Bronze Moyen II de type « médocain ». Une analyse multicritère tend à démontrer que le diagnostic a sans doute délimité une unité d'habitation complète, organisée en espaces d'activités domestiques dédiés. L'âge du Fer est également représenté par une aire funéraire qui s'exprime sous la forme d'un probable tertre renfermant trois fosses à crémation et de trois concentrations de mobilier plus épars (fosses et/ou mobilier écrasé en place). Enfin, les structures les plus récentes découvertes sur l'emprise du projet correspondent à des structures en creux d'époque moderne (XVI/XVIIe siècle : seize tronçons de fossés et cinq fosses).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération, Harry Alexandra

Âge du Bronze,
Antiquité

MAZEROLLES Beaussiet

L'opération de fouille archéologique préventive dite « Beaussiet » s'est déroulée à Mazerolles, sur une petite éminence dominant la plaine du Midou en rive gauche. Ce secteur est en quelque sorte stratégique puisqu'il semble marquer une frontière dans l'occupation du sol durant l'Antiquité, entre une zone au sud marquée par un réseau de *villae* et une zone au nord caractérisée par une rareté et un isolement apparent des établissements ruraux.

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée au printemps 2015 par l'Inrap dans l'emprise du bassin de stockage d'eaux géothermiques de Beaussiet, a révélé une trame continue d'indices archéologiques dont la chronologie s'étend du Néolithique final à la période contemporaine, avec deux phases prépondérantes : le Bronze moyen (faciès médocain) et une période allant de la Tène finale au Haut Empire.

L'opération d'archéologie préventive, prescrite par le service régional de l'archéologie de la région Nouvelle-Aquitaine, a été réalisée par le groupement temporaire d'opérateurs ArkeMine/Paléotime. Elle a porté sur une emprise totale de 22 320 m².

La séquence stratigraphique de Mazerolles est relativement homogène sur l'ensemble de l'emprise de fouille et ce malgré de nombreuses altérations post-dépositionnelles. Le site est traversé par un paléo-talweg d'orientation sud-est/nord-ouest. La partie nord du site présente un fort pendage vers le sud et la partie sud un pendage plus doux vers le nord. Le comblement de ce paléo-talweg est antérieur aux occupations anthropiques. Par ailleurs, il est affecté par des phénomènes périglaciaires de type fente de gel ou coin de glace. Le sommet de la séquence, qui est observable sur l'ensemble du site, correspond à un

comblement par colluvions successifs contenant entre autre une partie du mobilier attribué à l'Âge du Bronze. Ces colluvions supportent deux paléosols (UPS 6 et 3) dans lesquels s'ouvrent les structures en creux. Ces occupations sont contemporaines de la présence de mares situées au niveau de la légère dépression formée par le paléo-talweg.

Les vestiges attribuables à l'Âge du Bronze se concentrent essentiellement au sud-ouest de l'emprise. Un premier décapage a souligné une concentration de mobilier à la base de l'UPS 6, déjà appréhendée lors du diagnostic archéologique. Le gisement d'approximativement 250 m² est très homogène. Il se compose en majorité de restes céramiques caractéristiques de l'Âge du Bronze moyen médocain et de quelques éléments lithiques. Après une fouille fine en carroyage, le redécapage de la zone a laissé apparaître plusieurs structures en creux de type fosse, mais il a surtout mis en évidence une faible tranchée décrivant un espace quadrangulaire d'environ 100 m² en cohérence avec la concentration de mobilier. Cette dernière a livré peu de mobilier mais certains sondages dans sa partie sud-est, partie la mieux conservée, montrent des poches de sable légèrement brun-noir (charbonneux ?) témoignant peut-être de la présence

ancienne de poteaux ou de piquets. Si, dans les Landes, on connaît plusieurs sites de l'Âge du Bronze ancien-moyen, ils se manifestent essentiellement sous la forme de concentrations de mobilier sans structure associée. Il s'agit donc à Mazerolles de la mise au jour de l'une des rares structures identifiées pour le faciès médocain et son étude annonce en ce sens un apport majeur pour la période dans cette région.

Deux enclos d'époque romaine ont aussi été identifiés, correspondant à deux établissements ruraux d'environ 4 800 et 2 000 m². Ils sont séparés d'environ 80 m. Ils ont livré de nombreux indices d'occupation (trous de poteau, fragments de torchis, etc.). L'enclos le plus important, à l'est sur le versant nord, a révélé de très nombreuses concentrations de structures dont certaines dessinent d'ores et déjà des bâtiments sur quatre ou six poteaux (étude en cours). Quelques structures foyères ont aussi été découvertes. L'une d'elles a connu deux états de sole avec tout d'abord un niveau de « dalles » de garluche, puis une sole de terre crue. Le mobilier, dans ce secteur, renvoie prioritairement à la transition Tène finale/Augustéen.

Coutelas Arnaud

Moyen Âge,

MIRAMONT-SENSACQ Le Bourg

Époque moderne
et contemporaine

La mise en place du réseau d'assainissement collectif dans le bourg de Miramont-Sensacq, dans l'extrême sud-est du département des Landes, a donné lieu à une surveillance archéologique des tranchées situées sur deux axes : la rue de l'église, d'orientation nord-sud et la rue du château d'eau, orientée nord-ouest/sud-est. Cette opération a permis de suivre 280 m linéaires de tranchées au cœur d'une zone jugée potentiellement riche en vestiges médiévaux. La morphologie des parcelles sur les hauteurs du bourg (218 m NGF), délimitant un espace circulaire, suggère en effet l'emplacement d'une motte castrale médiévale. La topographie de cette élévation naturelle est propice à ce type d'installation. Le contexte archéologique de la commune est assez mal connu, d'autant plus dans ce secteur du village. Sur le plan historique, les archives sont rares. Une mention du *castrum* de Miramont est toutefois attestée dès le milieu du XIIIe siècle.

Les résultats de cette surveillance sont mitigés. D'importants aménagements postérieurs au milieu du XIXe siècle comme l'édification de l'église Saint-Martin, le percement de la rue de l'église et la construction du château d'eau sur l'emplacement supposé de la motte ont bouleversé la physionomie du lieu et ont effacé les marques d'éventuels vestiges. Les observations sur le tracé de la rue de l'église rendent compte d'une installation de l'enrobé et de son remblai préparatoire directement sur le substrat naturel, probablement suite à un important décaissement. Sur la bordure orientale du monticule, seule une structure en creux conservée

grâce à sa profondeur a pu être repérée. Il s'agit d'un probable fossé dont le comblement final est intervenu à une époque récente d'après le mobilier retrouvé (XIXe ou XXe siècle). Il est à rapprocher des informations livrées par le plan cadastral de 1843 sur lequel des fossés toujours ouverts sont représentés dans cette partie du village.

La rue du château d'eau, moins impactée par les nivellements liés aux aménagements récents, n'a cependant pas livré une somme importante de vestiges. Deux niveaux de circulation superposés et composés de galets posés à plat ont pu être reconnus. Si le plus récent date de l'Époque contemporaine, aucun élément n'a permis de dater celui qui le précède et séparé du premier par un épais remblai argileux. Enfin, dans la partie finale de cette rue, se terminant en impasse sur la zone la plus élevée, plusieurs séquences d'un même fossé sont apparues. Son tracé en arc de cercle semble se superposer à une limite parcellaire représentée sur le cadastre ancien. Du mobilier archéologique médiéval (céramique et scories) atteste de son utilisation comme dépotoir au moins à partir du début du XIIe siècle. La présence d'une monnaie issue d'ateliers bordelais (première moitié du XIIe siècle) permet d'affiner la fourchette chronologique. Ce fossé, d'une largeur restituable d'environ 3,5 m, pouvait servir d'enclos castral. Il est le seul vestige médiéval avéré dans le cadre de cette surveillance.

Gary Magali

MONT-DE-MARSAN Hiroire

Cette intervention a été réalisée suite à un projet de bassin de rétention d'eau déposé par la régie municipale des eaux de Mont-de-Marsan.

La zone à sonder consistait en une bande de terrain trapézoïdale d'environ 25 m de largeur sur environ 80 m de longueur ce qui représentait une surface totale de 2091 m².

Le secteur à diagnostiquer se situe dans la partie orientale de la commune de Mont-de-Marsan, au nord du chemin des sports, à 60 m au sud-est du cours du Midou et sur sa rive gauche.

Six sondages de 10 à 15 m de longueur sur 2,20 m de largeur ont été réalisés. Situés perpendiculairement

au cours du Midou, ils ont permis de couvrir 157 m², c'est-à-dire 12 % de la surface menacée accessible. Ils ont été pratiqués jusqu'aux sables lités jaunes sans dépasser la cote de 1,30 m, ce pour des raisons de sécurité.

Aucun vestige mobilier ou immobilier qui aurait témoigné d'une occupation humaine ancienne ou récente, n'a été découvert. Le résultat de ce diagnostic est totalement négatif.

Sandoz Gérard

MONT-DE-MARSAN Lesbazeilles

Cette opération a été réalisée suite à un projet de bassin de décantation déposé par la Régie Municipale des Eaux de Mont-de-Marsan.

Le secteur à diagnostiquer se situe dans le centre de Mont-de-Marsan, sur la berge du Midou, rive gauche, à quelques mètres à l'est du Pont Delamarre. Le projet concerne un espace rectangulaire, de 826 m² occupé actuellement par un parking situé le long du Passage Delamarre

La zone à sonder consiste en une bande de terrain rectangulaire d'environ 12 m de largeur sur environ 75 m de longueur ce qui représente une surface totale de 826 m²

Deux sondages de 17 m sur 2,50 m, ont été réalisés. Situés dans le grand axe du terrain, ils ont permis de couvrir 9,8 % de la surface menacée. Ils ont été pratiqués jusqu'au substrat, situé à la cote de 2,10 m pour le premier et 2,30 m pour le second.

Mis à part quelques substructions liées à l'abattoir installé au bord de la Midouze en 1850, le secteur n'a livré aucun vestige d'occupation humaine plus ancienne.

Sandoz Gérard

Moyen Âge,

MONT-DE-MARSAN Rue de la Gourotte

*Époques moderne
et contemporaine*

Suite à un diagnostic effectué en 2013, une fouille d'archéologie préventive a été réalisée en mars 2017 sur les parcelles AB 461 à 465, à l'angle de la rue de la Gourotte et de la rue des Arceaux, dans le centre-ville. L'îlot se caractérise par un parcellaire laniéré disposé perpendiculairement à la rue des Arceaux et suggérant la fossilisation d'une trame ancienne. Cette rue présente la particularité d'avoir conservé des passages mettant en relation, au-dessus de la voie de circulation, les premiers étages de maisons situées de part et d'autre de celle-ci. Localisé à proximité immédiate de la confluence du Midou et de la Douze et au débouché de son franchissement, l'îlot appartient à la première

extension du castelnau de Mont-de-Marsan au sud de la rivière.

Son développement est néanmoins encore mal connu et les opérations archéologiques ayant concerné cette zone sont peu nombreuses. L'intervention était donc l'occasion de mieux cerner la première extension urbaine de la ville. La prescription a également été motivée par la présence d'une vaste fosse d'aisance contenant un abondant mobilier céramique et en verre daté du XVI^e siècle, dont le corpus est encore peu documenté à Mont-de-Marsan.

Selon le cahier des charges, les recherches ont été menées jusqu'à la cote de 38,30 m NGF dans la moitié orientale du site, jusqu'à la cote de 37,50 m NGF dans le

quart nord-ouest. Le quart sud-ouest n'a fait l'objet que d'un décapage superficiel, en plus de la redécouverte de la tranchée de diagnostic. L'emprise est en pente marquée, vers l'ouest-nord-ouest, soit vers le fond de la vallée de la Midouze. Les dépôts y suivent la pente naturelle du terrain et montrent un net pendage vers l'ouest, avec une altitude moyenne comprise entre 37,20 et 39,80 m NGF. Si les vestiges sont apparus très rapidement à l'est du site, directement sur les niveaux de colluvionnement affleurant, la partie occidentale a livré une séquence stratigraphique d'environ 1,80 m d'épaisseur.

L'occupation mise en évidence sur le site de la Gourotte ne remonte pas au-delà du XIVe siècle d'après le mobilier céramique. Pour cette période, les vestiges sont peu nombreux, mais ils témoignent d'une structuration de l'espace selon un axe nord-ouest/sud-est. Dans la partie haute du site, un fossé pourrait correspondre à une limite parcellaire qui aurait persisté, du moins en partie, jusqu'au début du XIXe siècle. Cette première occupation se caractérise également par la présence de deux creusements orientés nord-ouest/sud-est dans la partie basse du site entre 36 et 35,70 m NGF. Il pourrait s'agir du fossé délimitant le bourg du XIIIe siècle, mais cette hypothèse n'a pu être vérifiée, au vu de la profondeur des aménagements et du cahier des charges. Si la datation fournie par l'étude céramique pourrait corroborer cette interprétation, la localisation du fossé est plus problématique. En effet, cette limite n'a pas perduré dans le parcellaire actuel, ni dans celui du XIXe siècle. Une épaisse couche de sédimentation vient ensuite sceller ce fossé et précède la construction d'un mur de soutènement au XIVe siècle. Des murs sont également installés contre son parement occidental afin de délimiter des espaces de vie (niveau d'occupation, fosse dépotoir). Une approche fine de l'organisation interne de l'îlot à la période médiévale n'a donc pu être menée mais les structures épargnées par les aménagements postérieurs permettent d'avoir un aperçu de l'organisation générale de l'espace. Il semble qu'elle soit déterminée par la rivière qui longe

l'îlot au nord, avec des parcelles perpendiculaires à l'axe de la Midouze.

Dès le début de l'Époque moderne, il semble que l'orientation des parcelles qui bordent la rue des Arceaux soit modifiée. Elles ne tiennent plus compte de la rivière et s'orientent à présent en fonction de l'axe de la rue du Bourg et des parcelles qui la bordent. Les bâtiments détruits avant notre intervention semblent tous appartenir à un même programme de construction daté du début du XVIe siècle. La découverte de structures de rejets (fosses dépotoirs ou d'aisance) datées du début du XVIe à la fin du XVIIe siècle corrobore l'idée que ces parcelles sont aménagées comme des espaces annexes dès le début. L'étude documentaire montre que cette fonction est toujours d'actualité pour la plupart d'entre elles au début du XIXe siècle. La fouille des fosses dépotoirs ou latrines a également permis de récolter un mobilier abondant (verre et céramique), complétant ainsi le référentiel typo-chronologique du mobilier domestique landais de cette période.

Première fouille archéologique menée dans le Bourg de Mont-de-Marsan, l'opération de la rue de la Gourotte a permis de mettre en évidence l'évolution d'un îlot urbain caractérisé par un découpage en lanière qui suggère une trame ancienne. Or, il apparaît que l'orientation des parcelles actuelles et leur rattachement aux parcelles situées de l'autre côté de la rue des Arceaux ne sont définis qu'au début du XVIe siècle. Avant cette date, il semble que l'îlot soit d'avantage tourné vers la rivière.

Néanmoins, les vestiges liés à la première extension montoise sont peu nombreux et seule la fouille exhaustive de la partie occidentale de l'emprise aurait probablement permis de mieux cerner la première occupation du site. Ce secteur pourrait avoir été épargné par les aménagements postérieurs, au contraire de la partie haute où les niveaux modernes sont positionnés directement sur le sable naturel.

Michel Gazeau Céline

Lors des prospections visuelles de l'été 2017, un fragment d'embarcation fut découvert sur la commune de Mugron, dans le lit de l'Adour. Le fragment reposait à angle droit sur un amas de branchages, dans le chenal secondaire longeant un îlot. Le fragment repose à 1,7 kilomètres en aval de l'ancien port fluvial de Mugron.

Le fragment présente un état très dégradé mais, dans sa partie conservée, il est possible d'observer plusieurs éléments qui offrent des informations techniques non négligeables.

La planche de bois présente une forme courbe marquée et naturelle à une extrémité, elle s'allonge sur une longueur de 2,08 mètres. Nous notons une hauteur minimale de 19 centimètres et maximale de 35 centimètres. L'épaisseur moyenne de la planche est de 5 centimètres sur sa longueur totale.

La face présentant la courbure interne est sans conteste la face intérieure de l'embarcation.

La face externe, quant à elle, présente plusieurs éléments notables. Une encoche carrée, creusée dans la masse du bois, permettait certainement d'accueillir

une pièce de jonction de type « queue d'aronde » ou une planchette de consolidation. On peut constater la présence dans cette encoche de trois clous permettant la fixation d'une pièce rapportée, mais aujourd'hui absente. Sur la face externe, on peut noter également la présence de quatre autres clous plantés de manière aléatoire, dont un sur l'épaisseur du fragment. Les clous en eux-mêmes sont de section carrée et en fer forgé (sept clous sont observés sur le fragment dans la face externe).

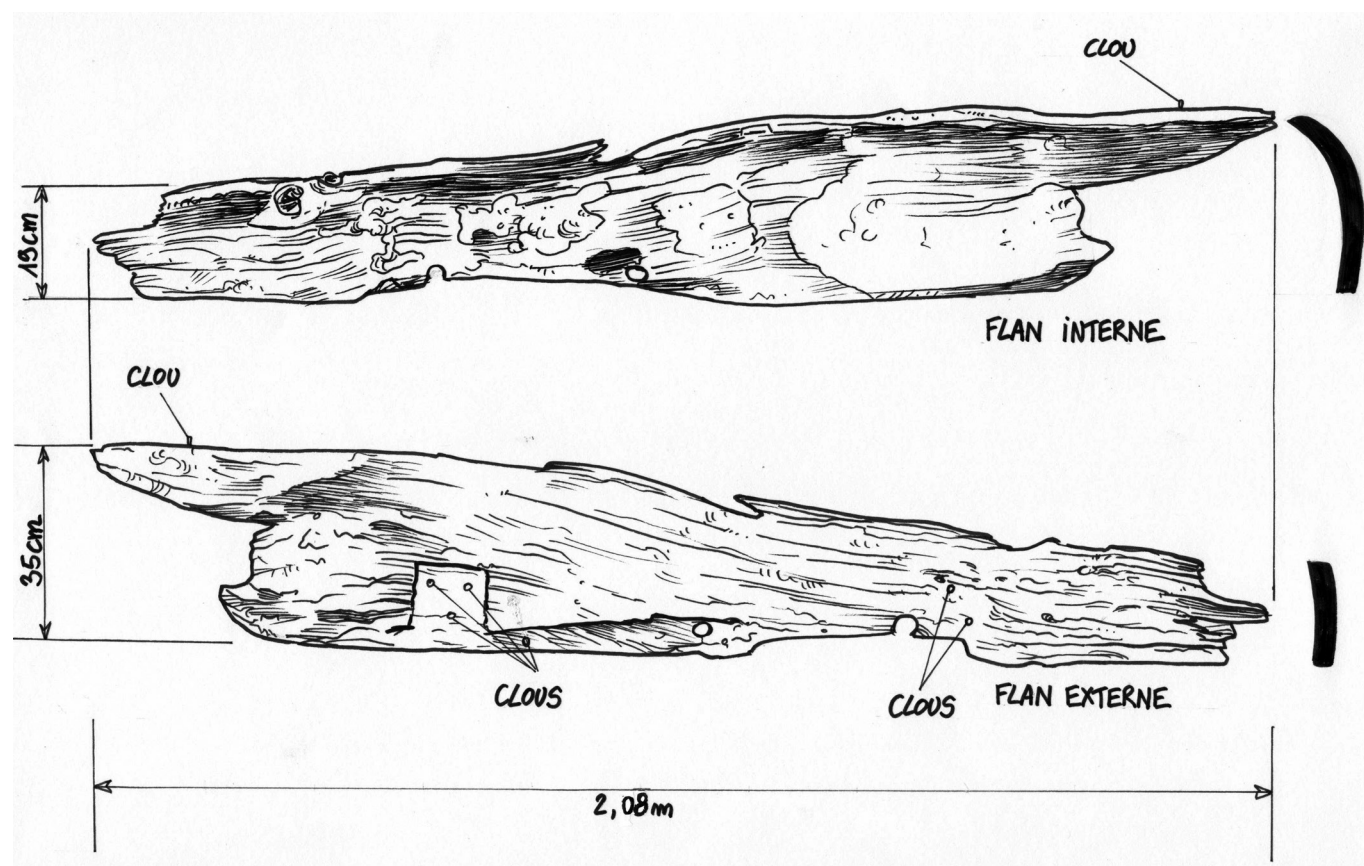
Sous l'encoche carrée, s'amorce une rainure creusée dans la masse où l'on constate également la présence d'un clou de fixation.

Avec les éléments conservés, il est possible d'imaginer que ce fragment appartient à une embarcation fluviale de type chaland. En effet, la courbure naturelle

d'une planche brute de chêne, utilisée certainement comme élément de flanc de l'embarcation ou de sole, à laquelle s'ajoute des traces de fixations à d'autres pièces de jonction ou de consolidation, conduit vers cette hypothèse. Lors de l'étude du fragment, il n'a pas été relevé de présence de trous de jauges d'épaisseur, qui correspondent à la technique de conception d'un chaland monoxyle, d'où la probabilité d'orienter cette pièce de bois vers une embarcation polyxyle.

La pièce de bois a été replacée dans sa position initiale. Lors des périodes de crue ou en saison hivernale, le chenal secondaire de l'îlot se voit à nouveau recouvert par l'eau du fleuve et, de fait, le fragment se retrouve immergé.

Kerlorc'h Gilles



Mugron - Chaland
Restitution fragment Mugron

Le projet de construction d'une cantine scolaire dans le petit bourg d'Ousse-Suzan est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé au mois de juillet 2017. Le bâtiment projeté de situe à proximité immédiate de l'église St Blaise dont les éléments les plus anciens datent probablement de la fin du XIIe siècle. De nombreuses découvertes sur le territoire de la commune et concernant une occupation diachronique allant de la pré ou Protohistoire à l'Antiquité et au Moyen Âge nous permettraient de supposer la présence de vestiges.

Le diagnostic a été réalisé sur l'ensemble des parcelles concernées directement par le projet mais aussi sur la plus grande partie des espaces séparant les lots du lotissement voisins. Certaines parcelles sont déjà construites, d'autre en attente. La répartition des tranchées a été contrainte par la voirie existante et la présence de réseaux actifs (gaz, électricité).

Les résultats ont été moins importants qu'imaginé en ce qui concerne la présence de vestiges archéologiques au plus près du cœur du projet et du bâti ancien. Quelques rares structures en creux et des éléments épars de céramique médiévale confirment s'il le fallait la fréquentation du lieu, sans pouvoir précisément caractériser le type d'occupation (constructions légères ?). Des éléments de parcellaire

ont été mis au jour, s'inscrivant pour le plus récents sur les trames actuelles ou apparaissant sur le cadastre du XIXe siècle. Certains fossés, malheureusement non datés pourraient toutefois s'inscrire dans des trames parcellaires plus anciennes.

La découverte la plus notable concerne un dépôt de céramiques (cf. fig.) écrasées et situé très à l'écart de la localisation du projet initial. Quatre vases ont pu être identifiés, dont en particulier une grande jarre ovoïde décorée d'un cordon digité et d'une double série de digitations (cf. fig.) ainsi qu'une jatte à marli (cf. fig.). Cet ensemble, apparu sous l'horizon labouré pourrait s'inscrire dans une tradition céramique de la fin de l'âge du Bronze ou du début du Premier Âge du Fer. Cette découverte est à mettre en relation avec de nombreux sites concernant ces périodes et situés à quelques kilomètres (« Pouyblanc 2 » à Canenx, « le Bigné » à Beylongue ou encore « Lamolle » à Cère). Bien qu'aucune structure associée (tertre ou creusement) n'ait été identifiée en relation avec le dépôt, il n'est toutefois pas impossible d'y reconnaître une structure funéraire avec la présence d'un possible contenant recouvert de son couvercle, en association avec d'autres céramiques.

Ducournau Bertrand



Ousse-Suzan
 Tr 12 – F 1201 : grande jatte ovoïde © F. Prodéo, Inrap. - Tr 12 – F 1201 : jatte à marli © F. Prodéo, Inrap
 Tr 12 – Vue d'ensemble du dépôt de céramique F 1201 dans son contexte © B. Ducourneau, Inrap.

PONTENX-LES-FORGES Lotissement Marcon

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement à un projet de création d'un lotissement d'habitations. D'une superficie totale de 6,3 ha, l'emprise concernée (parcelles A 202 et 203) se situe au lieu-dit Marcon sud, à 450 m au nord-ouest du bourg de Pontenx. La commune n'a connu aucun précédent en matière d'archéologie préventive. Plusieurs levées de terres, interprétées comme d'éventuelles mottes castrales, sont néanmoins présentes sur le territoire de cette ancienne paroisse du pays de Born.

Les 28 tranchées de sondage creusées sur ces anciennes pièces d'exploitation sylvicole du pin maritime couvrent une surface d'ouverture de 5604 m², correspondant à 8,86 % de l'emprise prescrite. Elles n'ont livré aucun indice mobilier, ni vestige structuré attribuable à des occupations humaines passées. Les seuls artefacts présents à la surface du sol étaient des tessons de pots de résine non collectés, liés à la pratique du gemmage à des périodes très récentes.

Duphil Vincent

PONTONX-SUR-L'ADOUR Le chaland monoxyle

Lors des prospections visuelles estivales de l'été 2017, il a été découvert sur une berge de gravier de la commune de Pontonx-sur-l'Adour, un affleurement de bois où l'on pouvait apercevoir deux trous façonnés

et concomitants. Cet élément de bois présentait une courbure et s'affinait en pointe.

Un dégagement a permis de confirmer la présence d'une embarcation de type monoxyle. L'embarcation ne



Pontonx-sur-l'Adour
Chaland monoxyle

repose pas allongée sur le lit du fleuve horizontalement mais présente une inclinaison de 10° à 15°. Le reste de l'embarcation s'enfonce ainsi dans le gravier et sous quelques dizaines de centimètres d'eau dans le cours de l'Adour.

Le relevé s'est déroulé au cours du mois d'octobre, bénéficiant encore d'un niveau des eaux exceptionnellement bas pour cette saison.

Un décaissement des pourtours de l'épave a été amorcé, afin d'obtenir dans un premier temps une visualisation de sa longueur conservée. Lors de l'excavation de l'embarcation, il s'est avéré que les éléments visibles et dénudés étaient dans un état de conservation médiocre. Un flanc de la pirogue se trouvait couché sur la sole et la sole elle-même présentait une apparence dégradée. L'inclinaison s'accroissant lors du décaissement, il nous a semblé nécessaire de sonder dans le lit de l'Adour pour déterminer une longueur approximative de l'épave. Jusqu'à 6,40 mètres, dans le prolongement de l'embarcation, nous avons encore une présence de bois de structure.

Nous avons été dans l'obligation de stopper l'opération du relevé architecture afin d'en assurer la préservation. En effet, il s'est avéré que l'épave étant dans un état de grande fragilité, de petits fragments

de coque se désolidarisaient de l'ensemble avec les effets de rames de l'excavation mécanique. Plus nous décaissions dans le lit de l'Adour, plus l'épave s'enfonçait au regard de son inclinaison naturelle. De ce fait, ne possédant pas les outils d'extraction adéquats et ne pouvant assurer ce dégagement dans des conditions de préservation idéale, nous avons préféré stopper le chantier.

L'épave se révèle d'une taille importante et nous pouvons à ce jour dégager les grandes lignes de son architecture. Plusieurs trous de jauge d'épaisseur positionnés sur la sole et un fragment de flanc nous laissent à penser que cette embarcation appartient à la famille des chalands monoxyles.

Les eaux de l'Adour ont rapidement monté après les dernières pluies de la fin du mois d'octobre et de début novembre et nous ne sommes plus en capacité matérielle d'en assurer l'étude.

Le chantier a été sécurisé par l'élévation de murets de graviers longitudinaux et le maintien de l'épave aux endroits sollicités par le courant par de grosses pierres. Le chantier se trouve totalement immergé durant la période hivernale et printanière.

Kerlorc'h Gilles

RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY

La Roque

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'institut de recherches archéologiques préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la DRAC – SRA et concerne un projet d'aménagement en vue de la construction d'un lotissement sur 44784 m² par la société « SARL Domaine de La Roque » au nord-est du bourg de Rivière-Saas-et-Gourby.

Le projet, se situe sur un promontoire rocheux surplombant l'Adour, dans un contexte archéologique environnant assez sensible qui concerne les périodes paléolithique, antique et médiévale.

Les découvertes plus significatives effectuées correspondent à la période Préhistorique.

Le Paléolithique supérieur est représenté essentiellement par 266 pièces plus ou moins reconnaissables et 179 débris et esquilles en silex qui se distribuent essentiellement entre deux amas distants de 8 m dans la partie nord de l'emprise à 1,10/1,30 m de profondeur au sein d'une couche de période pléistocène. Les conditions de conservation du niveau n'ont pas été favorables et les perturbations (gel-dégel) ont laissé des stigmates tellement importants sur les artefacts qui ont rendu pratiquement impossible la lecture technologique des pièces lithiques.

Un débitage unipolaire relativement simple et élémentaire dirigé vers la production de lames et lamelles semble avoir été effectué sur des éclats

provenant de blocs de silex local de moyenne qualité. Dans l'état des connaissances et en vue des conditions de conservation de l'ensemble, il n'est pas possible de proposer une attribution chrono-culturelle plus précise que le Paléolithique supérieur. Un rapprochement avec des sites plus ou moins voisins comme l'Etoile (Detrain 2008), le Golf de Dax (Fourloubey *in* Béague 2012), la ferme des Vignaux (Simonet 2009) et récemment le site de l'Aiguille à Tercis-les-Bains (Fourloubey *in* Béague 2016) pourrait nous faire envisager la période aurignacienne ou gravettienne comme probable pour cet ensemble.

Le Paléolithique moyen est représenté essentiellement par un petit amas découvert, isolé, à l'est de l'emprise sur une surface de 1 m² à 0,70 m de profondeur dans un contexte sédimentaire concernant une couche de période pléistocène. Il se compose de 80 artefacts lithiques en silex local de très bonne qualité. Les pièces, qui sont dans un très bon état de conservation correspondent à un débitage de conception Discoïde, d'éclats et de pointes pseudo-Levallois, très caractéristiques du Paléolithique moyen récent. Un éclat Levallois en silex patiné et un galet en schiste métamorphique détonent légèrement dans l'ensemble.

Cette petite série contribue à ajouter une nouvelle donnée chrono-culturelle et stratigraphique dans les

connaissances acquises au niveau local et régional pour cette période.

En effet les sites du Paléolithique moyen connus au niveau régional semblent toujours plus anciens et ils sont toujours associés à d'autres conceptions de débitage et/ou de façonnage, voir à d'autres matières (quartzite).

Finalement, quelques pièces lithiques distribuées dans les tranchées de la partie nord de l'emprise et attribuées à la Préhistoire au sens large font également partie des découvertes lithiques.

Trois tessons (un de période moderne et deux probablement attribuables à l'Age du fer), un trou de poteau et quelques silex ont été trouvés dans l'épaisseur d'une couche limoneuse qui s'étale sur une surface de quelques mètres carrés correspondant à une anomalie dont la nature naturelle ou anthropique n'a pas pu être déterminée.

Finalement, un fossé de direction est-ouest (correspondant probablement à du parcellaire moderne) et deux petites fosses-foyer à fond rubéfié et chronologie indéterminé complètent la liste des découvertes pour ce diagnostic.

Folgado Mila

- Detrain, L. Tercis-les-Bains, L'Etoile. *Bilan scientifique régional 2006*, DRAC Aquitaine, SRA, 2008, p.122.
-
- Beague, N. ; Bertran, P ; Fourloubey, Ch. Dax, Tercis-les-Bains (40), Saubagnac, Tautzia, Loustalot, Hinx, Parquede, Esperon. *Rapport de diagnostic 2012*. Inrap grand Sud-Ouest : Pessac.
-
- Beague, N. ; Fourloubey, Ch. ; GE, Th. Tercis-les-Bains (40) Avenue de l'Aiguille. *Rapport de diagnostic*. 2016, Inrap grand Sud-Ouest : Bègles, 87p.
-
- Simonet, A. *Les gravettiens des Pyrénées : des armes aux sociétés*. Thèse de Doctorat en Anthropologie Sociale et Historique, Université de Toulouse II, UMR 5608 TRACES, 2009

SAINT-JEAN-DE-MARSACQ

Lotissement Les Grives

24, rue des Sarcelles

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement. Il est localisé dans un secteur où des occupations protohistoriques et médiévales sont répertoriées par le SRA. Il faut souligner en particulier la présence d'un tertre de terre, recensé comme étant un tumulus, en limite même du projet d'aménagement.

L'emprise couvre une superficie prescrite de 3391 m² et une surface bornée de 3078 m². Elle a été sondée à hauteur de 11,20 % (surface prescrite).

Ce diagnostic archéologique n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique toutefois il faut bien préciser que le tertre de terre évoqué plus haut n'a pu faire l'objet de sondage dans le cadre de ce diagnostic.

Chopin Jean-François

SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Liberté 1

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement. Il est localisé dans un secteur où des occupations à caractère domestique datant du Néolithique et de la Protohistoire mais aussi des activités paléométallurgiques datant de l'Antiquité et du Moyen Âge sont répertoriées par le SRA.

L'emprise couvre une superficie de 54785 m² et une surface disponible (hors contrainte réseau électrique

RTE) de 52148 m². Elle a été sondée à hauteur de 6,25 %.

Ce diagnostic archéologique n'a pas permis la mise au jour de vestiges archéologiques hormis quelques tessons de pots à résine inclus dans la terre végétale.

Chopin Jean-François

SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Liberté 2

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement. Il est localisé dans un secteur où des occupations à caractère domestique datant du Néolithique et de la Protohistoire mais aussi des activités paléométallurgiques datant de l'Antiquité et du Moyen Âge sont répertoriées par le SRA.

L'emprise couvre une superficie de 50281 m² et une surface disponible (hors contrainte réseau électrique

RTE) de 43037 m². Elle a été sondée à hauteur de 10,49 %.

Ce diagnostic archéologique n'a pas permis la mise au jour de vestiges archéologiques hormis quelques tessons de pots à résine inclus dans la terre végétale.

Chopin Jean-François

SAINT-SEVER

Matoch-Cabos

La zone d'investigation accueillera une extension de la carrière de granulats de la Cemex, elle s'étend sur 153 757 m² et se situe à Saint-Sever sur les lieux-dits Matoch et Cabos.

Le terrain se trouve à moins de 190 m au nord de l'Adour. Il existe un imperceptible pendage du nord-ouest au sud-est puisque l'altitude ne varie que de 0,50 m (43,50 m NGF à 44,07).

Le site se trouve sur la commune de Saint-Sever en rive droite de l'Adour, à 500 m à l'est de l'église Sainte-Eulalie près de laquelle des indices antiques pourraient se rapporter à une villa.

À moins de 4 km, à l'ouest, une nécropole à incinérations protohistorique a été mise au jour au « Moulin de Papin » en 1963 par R. Arambourou à l'occasion de la construction d'un centre de conditionnement de volailles (Merlet, 2000), elle voisine un petit habitat du Bronze final 1 et de l'Âge du Fer découvert lors d'un diagnostic en 2013 sur le projet de ZA de Guillon à Saint-Sever (Cavalin, 2013). Enfin, au sud de l'Adour, la proximité de l'abbaye de Saint-Sever, des terrasses de Morlanne qui abritent une occupation du Néolithique au Moyen Âge, de la fontaine antique de Brille et de la villa gallo-romaine de Gleysia d'Augreilh rendent le secteur sensible archéologiquement.

Les indices (essentiellement des structures fossoyées et quelques fondations de mur) peuvent apparaître quasiment sous la terre végétale mais ils se confondent avec l'encaissant et sont, du coup, décelés plus bas. La majeure partie de l'occupation est antique (en particulier, le début du Haut-Empire jusqu'au seuil du II^e siècle de notre ère), les autres périodes semblent faiblement représentées.

Cette occupation se manifeste d'abord par un épandage de mobilier majoritairement constitué de céramique mais aussi de fragments de TCA et de galets, issu probablement des débordements de l'Adour.

Les fossés peuvent se rattacher aux limites parcellaires actuelles et/ou à celles visibles sur le cadastre napoléonien, néanmoins 24 peuvent être datés de l'Antiquité.

Une partie du cadastre contemporain semble tirer son origine de cette période.

Les fondations de murs se trouvent de manière récurrente sur la moitié sud de l'emprise et à 230 m de l'Adour sur une bande d'un peu plus de 260 m de long pour une centaine de large.

Une structure quadrangulaire évoque une cuve ou un petit bassin bien que les murs qui auraient dû la border sur la totalité de son périmètre soient absents.

La possibilité de conservation de sols en place semble attestée au moins dans les tranchées 087 et 141.

En revanche, la nature de ces sols, les niveaux d'arasement et la présence de l'épandage rendent difficile leur détection lorsqu'ils sont conservés.

Nous ne voyons pas de mutation sensible dans l'occupation du début du Haut-Empire jusqu'au seuil du II^e siècle de notre ère : elle s'étend principalement sur l'ensemble des deux-tiers sud.

Toutefois, si elle est plus lâche au nord, il semble y avoir une reprise sur la pointe nord et l'on note également une amplification du nombre de structures par sondage, en particulier en ce qui concerne les trous de poteau, dans la pointe sud sur les niveaux de graviers, là où l'altitude du terrain est légèrement plus élevée.

Un fossé très large, bien conservé et riche, laisse supposer l'existence d'un enclos au périmètre beaucoup plus important cernant une occupation dense dont nous ne connaissons pas toute l'évolution chronologique. L'hypothèse d'un abandon et/ou d'une destruction au cours du II^e voire, éventuellement, du III^e siècle pourrait être envisagée.

La présence répétitive d'éléments de torchis ainsi que celle de calages nous laisse imaginer l'existence

de bâtiments moins pérennes que ceux construits sur fondations de galets. Cependant nous n'avons qu'une vue partielle et le canevas est trop dense. Seul un décapage extensif pourrait révéler l'organisation et le rôle de ces vestiges.

La vaisselle relève du répertoire domestique et ne fait pas penser à des campements mais plutôt à un établissement plus permanent comme un site d'artisanat par exemple. Un établissement rural ou une petite agglomération sont à envisager étant donné la concentration et la nature des vestiges. La proximité de l'Adour peut d'ailleurs permettre de travailler sur l'hypothèse d'un habitat au voisinage d'un point de franchissement du fleuve. La voie romaine Bareyt-Watier passant par Gouts, dont le tracé est parallèle au fleuve, pourrait continuer à longer ce dernier vers l'est et passer par le site de Matoch-Cabos. Cela est à prendre avec prudence étant donné que nous n'en n'avons pas

trouvé la moindre trace mais on ne peut l'occulter pour tenter d'interpréter le site.

Enfin, si le secteur semble peu fréquenté au cours des époques suivantes, il ne faut pas négliger celle qui précède : la Protohistoire, notamment la période allant du Néolithique au début de l'âge du Bronze ancien. La découverte du vase campaniforme appartenant au registre funéraire permet d'énoncer plusieurs questions.

La sépulture est-elle isolée ? Est-elle cernée par un enclos que nous n'aurions pas détecté ? Se trouve-t-elle à proximité d'un habitat auquel une partie des fosses pourrait être rattachée ? À quoi est-dû le hiatus entre cette éventuelle occupation et celle du Haut-empire (abandon, crues) ?

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Cavalin Florence

SAINT-SEVER Plateau de Morlanne

Notice non parvenue

Cavalin Florence (Inrap).

Âge du Bronze,
Âge du Fer

SANGUINET Le Lac Occupations protohistoriques et antiques de la vallée de la Gourgue

Antiquité,
Gallo-romain

L'opération de prospection thématique programmée 2017 au lac de Sanguinet, comme les campagnes précédentes, s'inscrit dans le cadre de la reprise du passif documentaire accumulé depuis plus de 40 ans sur ce plan d'eau. Les opérations de terrain ont essentiellement visé la collecte de données complémentaires à celles collectées sur les secteurs des sites de Put Blanc et Losa avant 2012.

■ **Prospection géophysique**

En janvier 2017, notre équipe a pu bénéficier du soutien technique du SRA Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation d'une couverture au sonar de l'ensemble de la conche (anse) est de Sanguinet, englobant l'ensemble du site de Losa. Un fond bathymétrique très précis (marge d'erreur inférieure à 10 cm) a pu être réalisé sur cette zone. La couverture au sonar à balayage latéral a également permis de visualiser un certain nombre des entités archéologiques déjà connues (*fanum* de Losa et structure de la « voie II »).

Au cours de la campagne 2017, nous avons poursuivi les couvertures sur les sites de Put Blanc,

l'Estey-du-Large, Sanguinet IV et Losa en utilisant la sonde dont l'équipe s'était dotée en décembre 2016. Les sonogrammes obtenus pour le sonar à balayage latéral ont été traités de façon à pouvoir être intégrés au SIG renseignant le lac (cf. fig.).

■ **Prospection subaquatique**

La zone de prospection par bande, qui avait été proposée pour cette campagne sur le secteur de Put Blanc, n'a pu être mise en place en raison des aléas météorologiques de début de campagne et de la fragilité de notre barge, le Losa Aquitaine. Les travaux subaquatiques effectués par les plongeurs ont été concentrés sur le site de Losa.

■ **Prospection Losa, relevé de pieux au niveau de la « voie II »**

En fin de campagne 2016, un ensemble de pieux, a priori inédit, avait été remarqué à l'ouest d'une butte culminant à 2,50 m sous la surface du lac en rive nord de l'espace archéologique de Losa. Ce relief, anomalie remarquable, connu déjà de longue date, a fait l'objet

au cours de cette précédente campagne de relevés bathymétriques complémentaires à ceux établis précédemment dans cette zone.

De façon à déterminer si ces pieux étaient bien associés aux structures déjà connues à proximité (butte et ensemble de pieux constituant l'infrastructure d'un ouvrage de franchissement appelé « voie II ») une prospection a été mise en place à partir de ces pieux. Il est très vite apparu qu'il s'agissait bien du prolongement vers le nord-ouest de la structure de la « voie II ». Ne disposant d'aucun inventaire et plan de cette partie de l'ouvrage, nous avons entrepris le relevé topographique de ces pieux. A l'issue de la campagne, sur une bande de plus de 80 m de long pour 8 m de large, plus de 700 pieux ont pu être repérés et étiquetés, et 595 ont fait l'objet de relevés.

■ Essai photogrammétrique

En parallèle aux prospections et relevés effectués par les plongeurs, des essais de restitutions photogrammétriques ont été tentés sur des éléments de platelage du site de l'Estey-du-Large et des bois de la « voie II » de Losa ainsi que sur une partie du fanum sur le même site. Ces essais visaient à tester les capacités de notre matériel photographique et

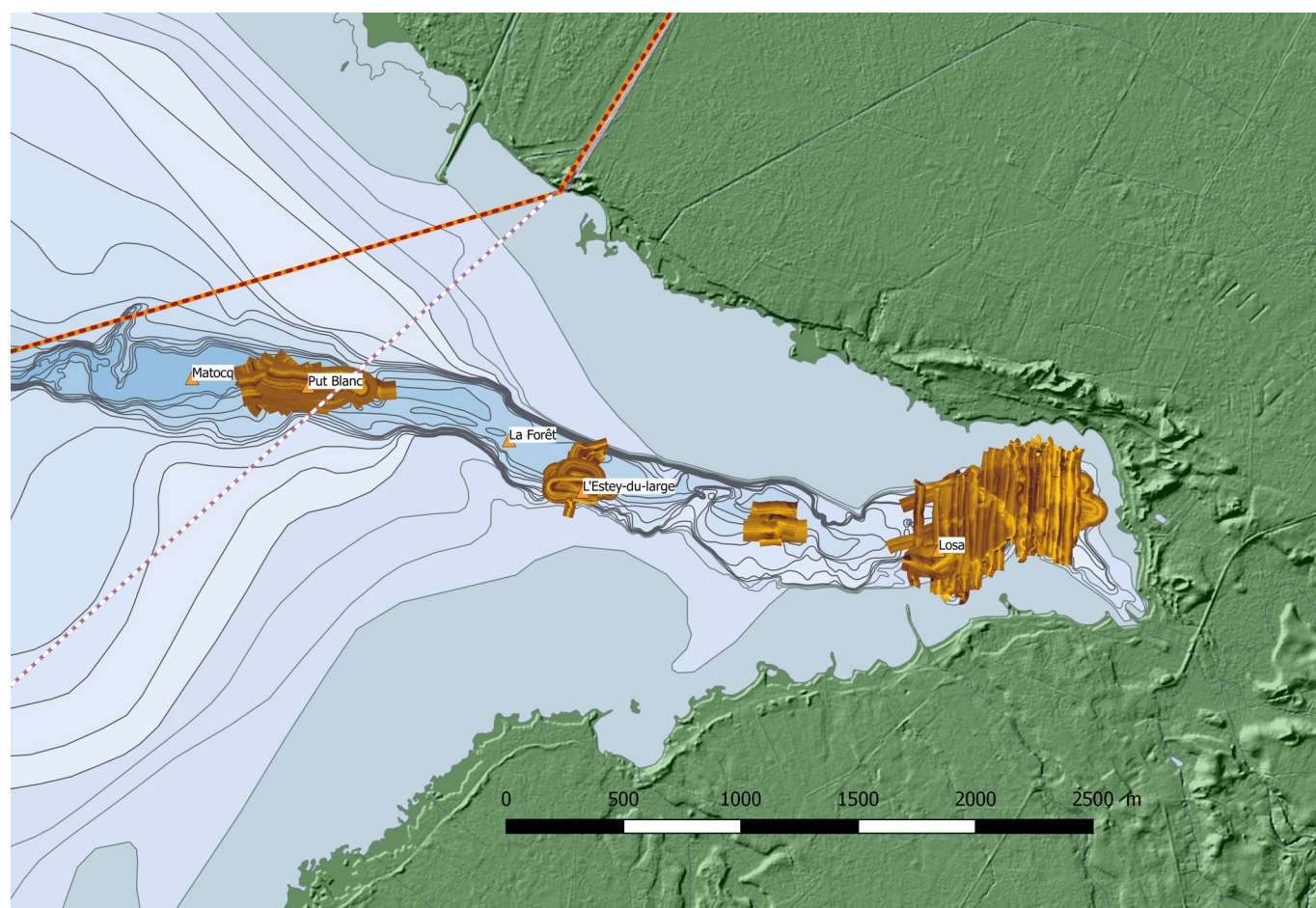
informatique et mettre en place une méthodologie adaptée à nos sites de façon à pouvoir recourir, au cours des campagnes futures, plus fréquemment à ce type d'outil pour les relevés et la documentation des sites.

■ SIG

Les travaux de développement et d'alimentation du SIG spécifique au lac de Sanguinet se sont poursuivis au cours de la campagne 2017. Les données issues des prospections géophysiques y ont été intégrées. La poursuite de la réflexion autour de la structure du SIG et des évolutions a y apporter ont été intégrés à un sujet de recherche, dans le cadre d'une formation universitaire (master MoMArch-*Master of Maritime and Coastal Archaeology*- Université Aix-Marseille) dont bénéficie notre actuel responsable d'opération.

Les travaux développés au cours de cette campagne 2017 devraient être poursuivis au cours des années suivantes de façon à permettre l'achèvement à moyen terme (horizon 2020) du bilan documentaire et permettre la production de nouvelles publications.

Parpaite Guillaume



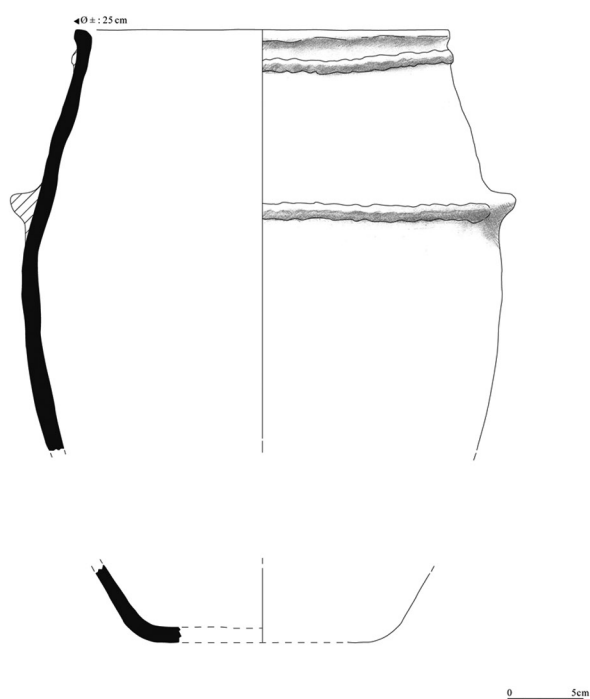
Sanguinet – Le Lac
SIG avec emprise des couvertures au sonar à balayage latéral

La commune a pour projet la construction d'un lotissement communal dans le faubourg du village sur les parcelles AB 16 et 15p. Ce projet de 40 300 m² a fait l'objet d'une prescription archéologique. L'ensemble de la parcelle AB 15 a été prescrit, mais la parcelle AB 16 n'a pas fait l'objet de prescription.

Mis à part les deux fosses contenant de la céramique protohistorique, certainement du bronze moyen, les structures mises au jour sont indéterminées et indatables. Dix-huit fosses et vingt-quatre fossés ont été mis au jour au cours du diagnostic. La plupart semble appartenir au XIXe siècle. Nous avons toutefois

porté une attention particulière aux structures qui nous avons dégagés au sud de l'emprise de fouille, au plus près d'une villa gallo-romaine, partiellement fouillée à la fin du XIXe siècle par le baron de Bouglon, puis dans les années 1950 par A. Dané. Les quelques structures dégagées ne sont malheureusement pas datables, faute de matériel. Il est toujours difficile dans les Landes de repérer les aménagements agricoles associés à une villa gallo-romaine.

Silhouette Hélène



Sarbazan – Faubourg
Relevé d'un des vases de l'Âge du Bronze - Photo d'un des vases de l'Âge du Bronze

L'année 2017 a marqué l'achèvement de l'opération d'évaluation-diagnostic menée à l'abri du Grand Pastou depuis 2014. La campagne 2017 s'est focalisée sur la partie du gisement considérée comme la mieux conservée, c'est-à-dire une étroite terrasse au-devant de l'abri, dominant un talus de 20 mètres en pente raide (60°). La fouille des niveaux magdaléniens a été menée à son terme, le socle rocheux ayant été atteint.

En ce point du gisement, les dépôts sont épais de 115 cm. Ils sont formés surtout de particules issues de la décomposition de la roche calcaire encaissante, et contiennent de nombreux vestiges osseux et lithiques.

Dans l'attente de datations absolues, des arguments convergents amènent à considérer que la séquence se rapporte entièrement au Magdalénien supérieur. L'abri a pourtant été fréquenté aussi au Magdalénien moyen,

puisque des témoins attribuables sans ambiguïté à cette phase ont été recueillis dans la pente et au pied du talus. Mais, à l'instar de l'abri voisin de Dufaure, des phénomènes de lessivage en ont certainement dégagé les vestiges sur la terrasse pour les entraîner dans la pente et les accumuler en bas de talus.

Les données 2017 complètent et précisent celles obtenues les années antérieures.

Le cerf domine le spectre faunique, confirmant sa place prépondérante dans les espèces chassées, devant le renne, tandis que les bovinés et le cheval sont faiblement représentés. Des fragments squelettiques importants (tête, tronc) attestent l'introduction sur le site d'éléments entiers des carcasses (cf. fig.), renseignant sur les comportements cynégétiques. Les os sont riches en traces de découpe liées aux activités de boucherie. L'exploitation des poissons et du harfang prennent de l'importance, en accord avec les constatations faites au niveau régional. La microfaune est abondante.

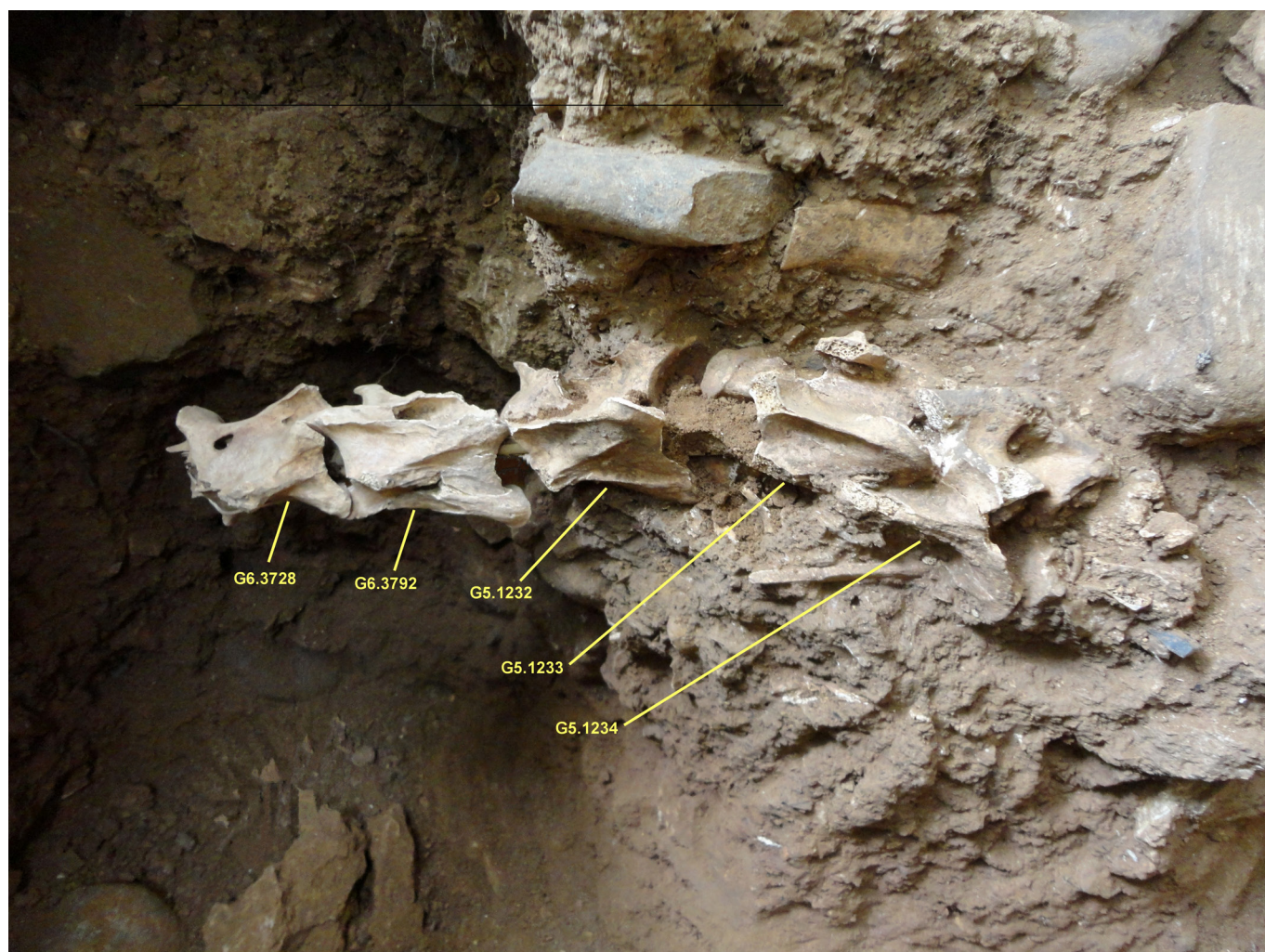
L'outillage et les armatures lithiques sont confectionnés presque exclusivement sur des matériaux acquis dans l'environnement proche des formations alluviales du gave d'Oloron (silex du Flysch, silex de Salies). Les chaînes opératoires sont très

fragmentaires, n'excluant pas cependant la possibilité de remontages. Le taux de lamelles à dos est élevé, tandis que les burins sont majoritaires au niveau de l'outillage.

Après cette dernière campagne, le travail des matières dures animales est documenté par 250 éléments au total, représentant les différentes phases de l'élaboration de l'outillage et de l'armement. Le bois de cervidés et l'os sont utilisés concurremment, la technique du double rainurage pour l'extraction de baguettes étant bien illustrée. La parure corporelle est matérialisée par dents de bovidés sciées, des craches de cerf perforées, des coquillages utilisés en pendentifs, et des petites pendeloques en os.

L'expression symbolique, quant à elle, est pauvre. Elle est marquée ici par l'absence de figuration réaliste, et un registre réduit au graphisme géométrique, souvent des traits parallèles. On constate aussi une latéralisation du décor sur les supports. Cette tendance obéit au schéma d'évolution générale reconnu entre le Magdalénien moyen et le Magdalénien supérieur.

Par ailleurs, afin d'avoir une vision d'ensemble du gisement, une tranchée sagittale depuis le fond de l'abri jusqu'au bas du talus, c'est-à-dire de 24 m de longueur,



Sorde l'Abbaye
L'axis et les 4 vertèbres cervicales suivantes de Cerv en connexion anatomique

et une coupe frontale de 7 m, ont servi à établir un profil du remplissage des différentes parties du site.

Bien qu'ayant porté sur une surface réduite, l'opération a permis de comprendre les processus de mise en place des dépôts et de porter un diagnostic sur les phases chronoculturelles d'habitat. Elle autorise des comparaisons avec les occupations contemporaines

des abris voisins de la même falaise (Duruthy et Dufaure) et de la grotte Bourrouilla à Arancou (Pyrénées-Atlantiques), située à 9 km seulement à vol d'oiseau.

Merlet Jean-Claude

TARNOS

2 avenue Lénine

L'objectif de cette intervention est de déterminer la présence de vestiges enfouis en relation avec l'église Saint-Vincent, édifiée au XIIe siècle et en lien avec l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Ce diagnostic archéologique préventif, réalisé sur une parcelle assez exiguë (520 m²) a permis de caractériser la présence d'une dépression dont

l'extension n'a cependant pas pu être déterminée. Il s'agit probablement d'un fossé dont le comblement livre des fragments de céramiques attribuables à la période médiéval.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Méténier Frédéric

NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
027107	ONDRES/SAINT-GEOURS-DE-MARENNES	Mise à 2 x 3 voies A 63	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	20	318

*Protohistoire ancienne,
Époque contemporaine*

ONDRES - SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE A63, mise à 2x3 voies, phase 2

La société concessionnaire d'autoroutes ASF (Autoroutes du Sud de la France) dirige la conception et les travaux d'aménagement relatifs à l'élargissement de ce tronçon de l'A63, traversant sur 27 km le Marenne et le Seignanx, deux régions naturelles du littoral landais. Ces derniers (création d'une troisième voie dans chaque sens de circulation, élargissement des ouvrages d'art et de reconstruction de certains ponts, mise en place de protections acoustiques, construction de bassins de récupération et de traitement des eaux...) sont susceptibles de porter atteinte au sous-sol et aux éventuels éléments du patrimoine enfoui. Ils ont ainsi motivé la décision du SRA – Nouvelle-Aquitaine de faire réaliser préalablement, par l'Inrap, un diagnostic archéologique sur le tracé du projet, où les témoignages et indices d'occupations humaines anciennes sont relativement peu nombreux et fragmentaires. La première phase de diagnostic avait été menée en 2016. Elle avait abouti à la découverte d'un site archéologique à Saint-Geours, marqué par deux occupations attribuables aux Paléolithique supérieur et sous réserves, à l'âge du Bronze ancien. (Duphil 2016). Deux sites sur les six prescrits au total sont compris dans cette deuxième phase d'intervention :

Site 1 : à Ondres, au lieu-dit Saint-Pierre. Les terrains à sonder sont en réalité une enclave de Saint-Martin de Seignanx enserrée par le ruisseau formant la limite communale avec Ondres et l'autoroute.

Site 5 : à Saint-Vincent de Tyrosse, au lieu-dit Lous Peuys, de part et d'autre de l'autoroute.

Les investigations ont abouti à la réalisation de 68 tranchées couvrant une surface ouverte de 3410,29 m², équivalente à 6,96 % de la surface totale du projet. Installés en fond de vallon, les terrains du site 1 de Saint-Martin-de-Seignanx se sont révélés négatifs, malgré les indices d'occupations néolithiques ou protohistoriques sur le plateau bordant le site au nord (Fourloubey 2012). Les tranchées n'ont révélé que la présence d'importants remblais témoignant de l'impact profond des travaux de terrassement relatifs à la construction de l'autoroute entre 1979 et 1982. Le site 5 à Saint-Vincent-de-Tyrosse bénéficiait d'une plus grande surface de sondage, mais également de la proximité d'une voirie ancienne prétendument antique, et d'une large butte naturelle ayant pu favoriser l'implantation humaine à diverses époques. Malgré ces facteurs, les terrains se sont révélés négatifs en partie nord. Ils n'ont livré en partie sud que de rares vestiges d'une fréquentation préhistorique des lieux, au sens large (entre le Paléolithique supérieur et la

Protohistoire ancienne). Les bioturbations racinaires liées à la culture des pins semblent principalement à l'origine du démantèlement de deux foyers à galets chauffés sur les trois découverts à cet endroit. Des indices contemporains liés à la pratique du gemmage étaient présents sous la forme de tessons de pots de résine.

L'état de la connaissance archéologique pour la zone Seignanx/Maremne reste fortement limité par plusieurs paramètres (couvert forestier, absence de programme de prospection, peu de dynamisme économique...).

Ces dernières années, la multiplication des opérations de diagnostics préventifs marque une tendance à corriger cet état de fait. Contrairement à la première phase de sondages, les deux sites diagnostiqués dans le cadre de cette seconde phase n'ont pas répondu de façon positive à la problématique scientifique énoncée.

Duphil Vincent

- Fourloubey, Ch. Ondres – Chemin de Broussic, de Northon, Lansolles (Pôle commercial « Allées shopping du Seignanx »). *Bilan scientifique régional*, SRA Aquitaine, 2012, p. 142-144.